

et que l'œuvre des conversions, commencée sous le règne de Louis XIII et sous les auspices du cardinal de Richelieu, reçût un plus grand développement. L'Assemblée de 1680 fut encore plus explicite. Par l'organe du coadjuteur d'Arles, elle émit le vœu de *voir mourir l'hérésie aux pieds du Roi*. Enfin, deux ans après, un avertissement pastoral fut adressé par le clergé à ceux de la religion prétendue réformée « *pour les porter à se réconcilier avec l'Eglise.* »

De son côté, tout en se renfermant dans la stricte et rigoureuse exécution de l'édit de Nantes, la politique royale ne négligeait aucune occasion d'affaiblir le protestantisme. Les réformés commettaient-ils une contravention à l'un des articles de l'Edit, les parlements et d'autres juridictions avaient soin de la réprimer aussitôt. On ne compte pas moins de cent quatre-vingts arrêts du Conseil, des Parlements et des Chambres de l'Edit, qui constatent les infractions des calvinistes contre les diverses dispositions de l'Edit de 1598. Ces arrêts ordonnaient, pour la plupart, la démolition de tous les temples qui n'étaient point légalement autorisés.

Les Intendants, investis depuis Richelieu qui les avait institués, d'une autorité très étendue, ne négligeaient rien non plus pour profiter des moindres infractions et pour enlever peu à peu aux réformés leurs privilèges. En même temps que l'autorité employait tous les moyens légaux pour amoindrir les protestants, Bossuet publiait contre eux ses premiers ouvrages et, par sa puissante logique et l'ascendant de son génie, il s'efforçait de porter la lumière dans leur esprit. *L'Exposition de la doctrine catholique* (1), *la Réfutation du catéchisme de Paul Ferri*, *la Conférence avec M. Claude*, *la Communion sous les deux espèces*, préludèrent avec éclat à la série des autres œuvres que l'éloquent évêque écrivit contre les réformés après la révocation de l'édit de Nantes. Son exemple trouva bientôt de nombreux imitateurs, parmi lesquels on doit citer

(1) *L'Exposition de la doctrine catholique* eut, en moins de vingt années, un nombre considérable d'éditions, et fut traduite en diverses langues de l'Europe.